



Département fédéral des finances
Madame Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Bundesgasse 3
3003 Berne

Berne, le 5 juin 2023

Augmentation du budget pour les mesures salariales 2024

Madame la Conseillère fédérale,

En second conseil, le Conseil national a rejeté le 1^{er} juin 2023 le crédit supplémentaire pour la compensation du renchérissement sur les salaires pour 2023. Ce crédit supplémentaire était nécessaire car les moyens financiers prévus au budget 2023 sont insuffisants pour compenser le renchérissement. Par conséquent, l'administration devra elle-même mettre à disposition le 0,5 pourcent de salaire à financer par le crédit supplémentaire.

Lors des discussions salariales du 2 mai 2023, vous nous aviez fait part de votre intention d'inscrire au budget 2024 1 pourcent pour les mesures salariales. Nous vous avons alors informée de nos craintes quant aux chances de succès de tels crédits supplémentaires, et nous vous avons demandé de prévoir une marge de manœuvre suffisante pour des mesures salariales. La récente décision du parlement confirme nos craintes. Il nous semble donc d'autant plus important de prévoir au budget 2024 une marge de manœuvre suffisante pour les mesures salariales, afin de pouvoir compenser intégralement le renchérissement.

Les prévisions actuelles concernant le renchérissement 2023 tablent en moyenne sur 2,4 à 2,6 pourcent. Il faut donc s'attendre cette année encore à un renchérissement élevé. Au cours des dernières années, il était de coutume que la Confédération, en tant qu'employeur exemplaire, compense le renchérissement. Il n'a jamais été question que le personnel fédéral subisse des pertes de salaire réel.

Au vu de ce qui précède, les syndicats de la Confédération demandent que 3 pourcent soient inscrits au budget 2024 pour compenser le renchérissement sur les salaires.



Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de nos préoccupations lors de votre prise de décision et restons à votre disposition en cas de questions.

Avec notre considération distinguée

Au nom de la CI personnel de la Confédération

Greta Gysin
Présidente transfair

Barbara Gysi
Présidente APC

Sarah Wyss
Présidente Garanto

Kàtharina Prelicz-Huber
Présidente SSP

Markus Meyer
Président swissPersona

Hans Wipfli
Président ACC

Copie à :

- Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset, chef du DFI
- Madame la Conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe du DDPS
- Madame la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du DFJP
- Monsieur le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, chef du DFAE
- Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du DEFR
- Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti, chef du DETEC
- Madame Rahel von Kaenel, directrice de l'OFPER